



## Refus de vente de la part de mon ex

Par **emy ate**, le **10/08/2017** à **23:52**

bonsoir,

il y a 1an que j'ai quitté le papa de mes enfants et depuis il dit vouloir me faire vivre un enfer et il y arrive. Nous sommes passés en jugement en juin 2017, il doit payer une pension alimentaire car j'ai la garde des enfants mais il ne paye pas et pire il refuse de vendre la maison que nous avons acheté 2mois avant notre rupture. Nous sommes propriétaires à 50/50, il s'est désolidarisé du compte joint donc la totalité du crédit est prélevée sur mon compte soit 910euros dont il vire la moitié sur mon compte. Nous avons fait un crédit de 206000E, avons acheté la maison 95000E+ FA+FN, la maison est restée vide 11ans donc vandalisée... nous avons fait faire les travaux de menuiserie, avons acheté le materiel pour l'isolation et le placo qu'il devait faire mais refuse de faire et refuse que mes amis entrent dans la maison pour le faire et nous avons fait une avance pour les travaux de plomberie et electricité bref nus avons dépensé 163000E, j'ai fait venir 3agences pour estimer la maison et les 3 me disent 110000E donc perte de 50000E. quand j'en parle à mon ex il refuse ce prix là mais refuse également d'avancer les travaux et quand je lui parle de vente aux enchères si la situation reste celle-ci il me répond "je prefere la vendre 90000E aux enchères plutôt que 110000E car je veux nous mettre dans la merde ça sera ma vengeance pour m'avoir quitté" bon là ça fait plus de 6mois et il reste dans cet état d'esprit et ne paye pas la pension malgré les risques encourus. Attendre qu'il se calme ok mais 450E par mois pour une maison inhabitable moi ça commence à devenir impossible mon découvert se creuse de plus en plus. Que puis-je faire de concret avant de couler pour de bon?Par avance merci pour vos réponses.

Par **Visiteur**, le **11/08/2017** à **08:04**

Bonjour,

la banque l'a désolidarisé avec le crédit ? Monsieur est co-emprunteur ? non ?

Par **youris**, le **11/08/2017** à **10:20**

bonjour,

il ne s'est pas désolidarisé du crédit mais du compte joint mais selon ce que j'ai compris, il continue à virer la moitié de l'échéance mensuelle sur le compte d'emy ate.

salutations

Par **emy ate**, le **11/08/2017** à **14:50**

Bonjour, il s'est desolidarisé du compte joint en fevrier alors que ce dernier etait a -400€ mais il verse la moitie du credit chaque mois nous restons donc co-emprunteur. Mais moi je veux me separer de cette maison qui est un gouffre financier

Par **Visiteur**, le **11/08/2017** à **15:46**

je suis très étonné que la banque ait accepté de le désolidariser du compte joint sur lequel le crédit doit être prélevé ? Si le crédit est prélevé sur un autre compte ok.